

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS :

payables d'avance

GAULE. 1 an. 3 fr. 50

ETRANGER. 5 -

Avec "Ar Vre" Supplément périodique

GAULE. 1 an. 5 fr.
ETRANGER. 7 -

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux

Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance

La ligne mesurée au lignomètre :

Ann. et Récl. 4° p. 01. 20

Chronique Locale 0 25

En Echos. 0 75

ON TRAITÉ A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Gourennadek Nedelek



An hanoiou breton

En de all e oan o lenn Almanah ar Bobl hag er penn kenta e lenniz hanoiou ar Sent hag ar Sentezed o deuz tremenet o buez e Breiz. War al leor bihan-ze, e wellz hanoiou kaer moubred. Gwelaz, Erwan, Herve, Tremeur, Iliud, Armel, Briek, Gwenoled ha kalz a re all c'hoaz hag a vije ro hir d'in ho hevel ama. An hanoiou-ze a zo bet gwechall douget gant kalz a dud euz hor bro, mes seulvui ma z'eomp war arok, seulvui ive e seblantomp ankouaat an hanoiou-ze evit kember hanoiou d'eread evit gwir kalz anezo, mes e gwirionez n'int ket hanoiou sent Breiz.

Aleiz anezo a zo Gregach, Theophile, Onésime, Hippolyte, Théodore, Pélagie, Léocadie, Marcelle, Sophie, Ernestine, Léontine, Olga, Clémence, ha kalz a re all n'ou-zomp ket d'ar just deus a be sort korn euz ar bed e teout.

Goulskoude setu an hanoiou a gaver ar brava evid henval er vugale en hon amzer. An tad hag ar vab bañron eo a zo kiriek peurvua euz a gement-se, ha ma z'eo skignet birio dre Vreiz kement hano a c'heller dougen e Paris pe e Rom, d'ezo eo ar vez.

Goulskoude Sent ha Sentezed Breiz o deuz kement a zroët da veza onoret en hon touez evel o deuz er Bro-C'hall pe re an Itali, rak int eo a zo bet gwechall en hor bro o teski d'hon tud koz da genta ar Relijon, ha ganthi ar Reiz vad pe e gallek ar « Civilisation ». Ar venec'h koz eo a zeskak d'hon tadou labourat er vad an douar, hag en dro d'ar c'houtouhou eo e weled peurvua ar gwella labourerien douar, ha dre ze ive an dud pinvidika.

En desped d'an anaoudegez vad a dlemp da gaout evit ar Sent a vezaz hag a varvaz war douar Breiz, e weler siouas stankoc'h an hanoiou Henri, Eugène, Auguste, Félix, etc. eget Thenenan, Briek, Gwelaz, Tremeur, Corentin. Perag mond da Bariz da glask ar pezh a gavomp en hor bro evid ar mezh priz ? Perag ober fañ war draou Breiz, ha prizout traou an

estren ? Petra zo kaoz d'eomp da gaout bravocho an hano Eugène eget Tremeur, Célestine eget Gwenoled pe Trejina?....

En eur ger e respontin n'ema ket e kalon Breiz ar garantez a dleont d'ho bro, n'o deuz ket ar pezh a hanver ar spered keltiek, ar spered a ouenn. Nan, ar Vretoned ne garont ket awalc'h o Breiz, n'ema ket en o c'hreiz tan ar garante dleot d'an douar a guz relegou hor Sent koz, ha lavaret a c'hellan zoken ez euz e Breiz tud hag o deuz mez oc'h anzaoz ez int ganet e Breiz, ha maget war douar Nominos, Alan Meur, ha Pontkallek. D'ar re-ze, tud disket peurvua, n'euz netra da lavaret, nemed rekete d'ezo eun dizro war an hent mad.

Ma zo kalz Bretoned ne garont ket traou o bro, eo dre ma ne ana-veont ket ar vro-ze. Eun niver braz a Vretoned n'anaveont ket tam ebet histor o bro, na lakeont kemm ebet etre Bro-C'hall ha Breiz, ha dre-ze e kemeront eaz an traou a deu euz al leac'hioù all, hag e tile-zont traou o bro.

Rak-se 'ta, na roer birio d'ar vugale hanoiou gregach, latin pe brusian, eo abalamour an darn vugale euz ar Vretoned, dreist-oll an dud dizisk, na reont forz ebet deuz o bro. Evito eun hano a zo eun hano, n'euz forz euz a beleac'h e teuo, Oscar, Gaston, Albert, Léopold, a zon bravoc'h hag a zo enoraploc'h eget Sultio, Ronan, Kado, Goulsen.

Goulskoude, ma weler an hanoiou estren-ze etouez an dud e renk izel koulskoude evel etouez an dud a renk uhel, e weler dija, dreist-oll etouez an dud disketa euz a Vreiz, eun dizro war zu an hanoiou breton.

Eur medisin a zo hag a hanvo e vab Yann, abalamour mab e jardiner a zo Jean. Eur markiz en e vaner a fello d'ezan ma ve hanvete vab Herve rak en dro d'ar maner ne glev nemet Pierre-Marie, Jean-Marie, Ernest, Clément, etc. N'eo ket hebken evit an hanoiou eo e weler an dud a spered euz hor bro o trei war zu ar Brezonek, mes ive evit ar pezh a zell ouz ar iez hag ouz an dillad. Anaout a ran eun nebeud mat a dud pinvidik hag a gemer en o zi metijen evit deski ar brezonek d'o bugale, ha gant enor e lakeont d'ezo dillad Breiz.

Rak-se ta n'euz ket a leac'h da zizesperi, hag abenn eun nebeud blavejou e vezo gwelet stank en Breiz an hanoiou breton, ha laouen a c'hellomp beza o welet ar skouer vad o tont deuz an nec'h hag o koeza war ar bobl dister evid ober vad da Vreiz a-bez.

LOEIZ AR FLOC'H (STOURMER)

Mentalité de Huguenot

Il faut que Dôumergue ait un fier toupet, une puissance d'hypocrisie, à faire pâmer d'admiration dans leurs tombes ses ancêtres moines, pour avoir osé parler de Séparatisme, en s'adressant aux représentants des Celtes-Armoricains.

Est-il un représentant plus suggestif du Péril séparatiste et clérical que ce fils de pasteur huguenot, qui est passé à Luther et à l'Évangélisme Teuton de la Tribu Scheurer-Kestner, tandis que son frère, l'illustre professeur Doumergue, de Montauban, s'attarde encore dans l'hagiographie et l'iconographie, Calvinienne ?

Le Ministre... protestant Doumergue, ne vient-il pas de s'associer, avec tous les membres de la Libre Pensée, à l'inauguration, à Annemasse, sur le territoire Français, d'un monument érigé à cette tripouille de Michel Servet, en outrage à Calvin, dans lequel son rival Luther insultait surtout l'humanisme, l'un des créateurs de la langue Française.

Ce fut un geste vigoureux et symbolique que celui de Calvin faisant brûler en la personne de Servet le premier représentant des Loges maçonniques ; le grand ancêtre des Desmons, des Dide, des Pelletan, des Buisson, des Pressensé, des Réville, des Doumergue, dont la trahison devait livrer à Luther toutes les positions conquises par le Calvinisme.

Ah ? le péril Clérical dont parlent les disciples de Homais comme les aveugles des couleurs, n'est-il pas avant tout dans cette pénétration de tous les cadres dirigeants de la nation Française par la progéniture envahissante des pasteurs réformés qui... c'est à leur louange, ont, comme nos paysans Bretons, beaucoup d'enfants ?

Tous, fils de pasteurs, pasteurs ou anciens pasteurs, nos maîtres de l'heure ! C'est ce vieux moine de Pasteur Desmons qui préside le Conseil de l'Ordre de la Maçonnerie tandis que Doumergue préside à l'éducation nationale des catholiques de France !

Et les évêques, mis dedans par les déclamations libre penseuses, de pure fignole, des manuels scolaires, n'ont pas encore découvert la manœuvre de protestantisation et de germanisation, dirigée contre l'âme nationale autant que contre la foi ancestrale, par les universitaires moines ou protestantisant qui se sont chargés de la confection de cette littérature homicide.

On raconte même tout bas que le Pasteur Arboux n'aurait pas une action moins grande sur le pêcheur Aristide Briand que sur ses anciens clients de la Conciergerie, Soleilland et Mme Steinheil. Quel grand Thaumaturge que cet Arboux !

Quel intérêt, grand Dieu ! pourrions-nous avoir, nous autres Celtes-Armoricains, à vouloir nous séparer, nous priver, de l'abri et de la protection que nous offre encore cette façade Française, de plus en plus lézardée, effritée par les nids que s'y construisent les chauve-souris cosmopolites acharnées à la destruction de la Gaule ? La façade écroulée,

nous nous trouverions nez à nez avec les Allemands. Aussi-avons nous tout intérêt à étayer, à consolider la façade Française avec des madriers taillés dans le chêne Celtique, avec des étais solides comme notre vieux idiôme breton.

Mais cela ne fait pas le compte des Séparatistes officiels, qui travaillent avant tout pour l'Évangélisme Teuton et le Roi de Prusse, qui entend bien se faire livrer Brest, un jour ou l'autre, pour y établir la base d'opérations de l'expansion germanique sur l'Atlantique.

Les gens qui n'ont jamais travaillé, depuis quarante ans, que pour le roi de Prusse, ne vont pas aller commettre la gaffe de se prêter à la conservation de la Langue Celtique sur un littoral convoité par l'expansion germanique. C'est trop leur demander même par l'organe de M. Guieysse !

Si Doumergue préside à l'éducation nationale, c'est pour travailler, comme ses prédécesseurs, avec le professeur d'Allemand, à séparer les cerveaux de nos jeunes générations de la mentalité gauloise et du verbe français.

Et nous sommes précisément malvus, nous autres Celtes-Armoricains, parce que nous sommes un obstacle à ce séparatisme-là.

Lionel RADIGUET.

ECHOS & NOUVELLES

Le théâtre breton

Parmi les crédits affectés sur le budget des Beaux-Arts, aux œuvres de décentralisation artistique, on relève une somme de 1.500 francs, donnée au Théâtre populaire breton de Ploujean.

Voilà déjà 4 ans que cette somme de 1.500 francs est accordée à M. Cloarec, député et maire de Ploujean, pour remettre à la troupe de sa commune. Elle est prélevée sur la subvention totale du Théâtre Populaire français.

Donc, depuis 4 ans, la troupe de Ploujean a touché 6.000 francs, soit 600 francs par acteur.

Mais dans l'esprit de l'art. du budget qui accorde cette somme au théâtre populaire breton, il est sous-entendu qu'elle sera répartie entre toutes les troupes indigènes, laiques bien entendu. Si M. Cloarec voulait chercher, il trouverait quelques autres troupes qui seraient heureuses de recevoir aussi un peu de cette manne bienfaisante qu'il garde pour les Ploujeannais.

Les Palmes

Voici venir l'an nouveau et la promotion si impatiemment attendue des palmes violettes, décoration universitaire instituée par décret du 17 mars 1908.

En 1855, il y avait déjà, chaque année, une promotion de 300 officiers d'Instruction publique et 1200 officiers d'Académie.

En 1909, il y avait 40.000 candidats dont la moitié, 20.000 ont reçu le ruban violet.

La crise anglaise et les Irlandais

On lit dans les journaux : « La Chambre des Communes comprend 363 libéraux, 167 conservateurs, 55 socialistes et 83 Irlandais. » Les Irlandais forment au Parlement

un bloc national homogène qui évolue avec discipline et porte ses voix du côté qu'il lui plaît.

Si l'on pouvait en dire autant de nos 42 députés bretons à la Chambre des Députés.

Réparation de canapé, 22.000 fr.

Il arrive à M. Augagneur une bien cruelle mésaventure. Le gouverneur général de Madagascar, qui vient de rentrer en France est en train d'expirer sous les coups du ridicule... Tout cela pour une misérable « histoire de canapé ».

Voici ce dont il s'agit :

L'examen du budget des travaux publics de Madagascar a donné lieu à des constatations stupéfiantes en ce qui concerne le canapé du gouverneur. Savez-vous en effet ces extraits dudit budget :

- 1906. — Chap. xi. Mobilier. — Canapé du cabinet du gouu. gén. — Réparations, 3.500 fr.
1907. — Chap. xi. Mobilier. — Canapé du cabinet du gouu. gén. — Réparations, 4.500 fr.
1908. — Chap. xi. Mobilier. — Canapé du cabinet du gouu. gén. — Réparations, 5.500 fr.
1909. — Chap. xi. Mobilier. — Canapé du cabinet du gouu. gén. — Réparations, 8.500 fr.

Récapitulons : en 4 ans, le canapé de M. Augagneur a coûté 22.000 francs de réparations ! Voilà, certes, de quoi effarer le plus candide des contribuables !

Terribles crimes

Deux garçons de ferme, Jacquard et Vienny, originaires de la Suisse, se sont rendus coupables de 6 assassinats dans la même nuit.

Ces deux valets se concertèrent de la façon suivante. Armés de matraques et de révolvers, ils s'embusquèrent dans l'écurie de la ferme du Château, à 3 kilomètres de Tonnerre (Yonne).

Vers 10 heures du soir, ils appelèrent le fermier Verrières pour soigner un de ses taureaux. A peine celui-ci dans l'écurie, ils le tuèrent à coups de révolver. Au bruit des détonations, sa femme accourut, et eut le même sort.

Les deux bandits se dirigèrent alors vers la porte de la maison de ferme. Le grand valet, qui sortait justement, reçut un coup de matraque et tomba mort.

Puis ils appelèrent dehors les autres domestiques. Ils accoururent, mais aussitôt, ils tombèrent assommés. Enfin, les assassins appelèrent la servante, et dès qu'ils l'aperçurent, ils lui franchèrent le cou d'un coup de couteau, et jetèrent son cadavre dans les puits.

Leurs crimes accomplis, les misérables prirent la fuite. Cependant le troisième des valets n'était pas mort. Il raconta comment la scène s'était passée.

La police ne tarda pas à arrêter les criminels dans le bois de Saint-Vinnet. Ils reconnurent leur forfait, et l'avouèrent en ricanant.

Le crime d'un fou

A Marseille, à la suite d'une discussion avec sa mère, un commerçant a tué celle-ci à coups de révolver, puis il a assassiné successivement ses 4 enfants, sa femme, et en fin de compte, s'est brûlé la cervelle.

Romant gazeten "AR BOBL" 8

Histor lentus hag estlamus AR C'HABITEN BIMBAO

mestr al Laëron-Vor

GANT

Loeiz AR FLOC'H

Onspenn-ze, azalek va unnok vla beteg va daou via war nugen, oun bet gant eur c'habiten braz euz a bro o laorez pen-se e kement mor a zo er bed.

Er gliz-ze eo em euz goneet en bern amzer ar m'la amzer.

Sonjal a ren zoken chom er goar da vevaz va leve, pa vije echuet ganen va beach e Bourdell ; mez allaz ! ar gwall-our ne lavar ket e pe boent ec'h erru, ha d'an ampoent ma sonje d'in e oan o vont da veza euz gant va bugallou, ez oun kouezet er brasa dizesper.

Goulskoude breman ne gollan ket ar fizians da welet va zud, ha red e vozo d'in

An Advoulladur zo difennet.

kas d'ezho deuz va c'helou kenta ma c'hellin.

— Lenn ha skriva ouzoud da viana, eme Fistoulik.

— Ro peoc'h ta amprevan fall, ha lez anezhan da gonta d'eomp e vuez penn da benn.

— Ha da vreg, eme Sikraouik, ne gomzez ket d'in dlouthi.

— Va hini goz, a zo maro breman, kredabl, rak pa oan deut euz ar gear e oa krog ar boan izili enniha da vad, ne c'helle mui loc'h deuz e gwele.

— Lavar d'ezhan, Sikraouik, echui ar gont-ze, rak gwelet a ran an dañlou o ruilla deuz e daoulagad... peb den a zo c'houek o dud d'ezhan.

Sell, Peul ! kerz d'ar strad david al litrad Lagoutt, ha marteze paotr ar bezin a ankou-nac'ho buanoc'h e anken.

Mes evelkent, p'e gwir e chomo ganeomp breman da varloded, ez eo koulz d'in mont da glask eun tam dillad bonag d'ezhan da c'helo e groc'h.

Ar c'habiten goude a ziskennaz, hag eun hanter-heur neuz, paotr ar bezinn a oa great eun notrou anezhan.

— Trugarekaat a ran ac'hanoc'h oll deuz

ar vadelez oc'h euz euidon, tennet oc'h euz ac'hanou deuz ar brasa dienez, ha breman oun deut adarre da veza oun den heñvel euz ar re all.

Mez breman lavaret d'in plou oc'h, pe seurt marc'hadourez zo g'hanoc'h, ha da beleac'h e zit ?

— Ni, eme Sikraouik, a zo laëron-mor evel oc'h bet gwechall, hervez a livirit.

— Ia, eme Bimbao, hag abalamour da zo eo am euz digemeret ac'hanoc'h em lestr, rak c'houi marteze a anavez gwelloc'h an doareou er broiou pell eget na romp-ni.

Anaout a rit ive iez an Danemarek, hag o sonjan a ve mat d'eomp mont war dro eno da ober eun dro.

— Oh ! ma ve o m'adelez ! neuze da viana em bezo an eur vad da welet va zud, ma z'int boe c'hoaz, ha da bokat d'ezho !

— Kabiten, me m'euz naoun !

Sonet ar c'hreid, la Sikraouik n'euz hano ebet ganhan da noza lein.

— Sikraouik a zo rej k'caout anezhan aman da gomz gant paotr ar bezinn, te Bidoc'h, kerz da gere'hal eun dousen viou, eun tam kig sall, ha gra d'eomp eur fritaden vad, rak naoun hon euz oll moarvad.

— Mardandoustik avad ! me ne ket naoun helken em euz, mez prest oun da

grevi gant ar zec'hed, ha bep a vanne gwina rate mil vad d'eomp.

— Allo ! krener an derzien, eme ar c'habiten o c'hoarzin, ne peuz ket a vez !

N'ouzoun ket penaez eur poir trizek via evel-d'oud, bleven ebet c'hoaz war da vuzellou, a vee'h ma c'houzout boutona da vragou da unan, ha dija mar plich, e c'hou-lonnez Lagoutt da eva ouz da zec'hed !...

Eur vez d'id, sell !... Evelkent en enor d'ar marloded nevez, e jakin al litr war an daol, kerz da vid eur voutailled, Peul.

— Mar kirit, kabiten, me iedo da zikour anezhan, me zigaso ar gwer.

— Nan, nan, chom aze te, lapouz s'inn, rek abenn ma vije en em gavet d'an nec'h, e vije dija eur c'halopinad en da gef.

Preslik ar Peul en em gavaz gant an hini melen, ha deustu war o lerc'h, Bidoc'h gant eur fritaden.

— Allo ! paotr ar bezin, debr hag ev breman ar pezh raio vad d'id, an dra-ze a zigaso da zonj d'id deuz an amzer dremenet, gwechall pa oaz gant al laër-mor ec'h euz komzet anezhan, hag a ziskouezo d'id e oar marloded Breiz digemer an estren koulz lavaret evel o breudeur.

Eur c'hart-heur goude o oa lipet ar plad, ha goullontret ar voutailled. Pistoulik a lipo

e vuzellou wailer'h al lonkaden diveza eat en e gof.

V. — Eur vez e Breiz

Bimbao, goude beza rostet er c'hornad butun ouz laol, a zavaz war ar pont da zellet ouz an amzer, ar Peul a heuliaz anezhan.

— Ma ? an oabl a zo glaz adarre, an avel eat er roud vad ha stoulik, ar mor plean evel eun leun eol.

Kredi ran e c'hellin breman trouc'ha hent waruz Brest, rak hast em euz da zigouezout vit gouzout pegement e vezin va marc'hadourez.

— Alle potrad ! peb hini d'la labour, savit an heor, hag en hent evid Brest.

Eun hanter heur goude, ar Goulmik, kaer da welet gant e diouaskel w'ed digor, a g'za broiek war ar mor glaz.

Fistoulik a zo o c'houbanat war ar pont, ar Peul a renk an tr ou el lestr, Bidoc'h a zo krog er stur, Sikraouik, paotr ar bezin hag ar c'habiten a zo o kouta er gegin.

Paotr ar bezin a ziskouezaz buan d'ar c'habiten n'oa ket deskard e vicher, labour a reo gwella ma c'helle evit plijout d'e vestr nevez, a oa bet ken mad evithan.

(Da heul)

Il était un petit navire qui n'avait ja, ja, jamais navigué

(air connu)

Le petit navire, où si vous préférez, le petit bateau, dont il est question dans cette histoire, a déjà navigué, mais il avait en le sort des bateaux mis à l'eau sous le ministère de Camille Pelletan: il a fait eau dès sa première sortie. Renfloué, il fut emporté aux chantiers de l'Action Républicaine, rue Paul Bert à Lorient, où son constructeur breveté S. G. D. G., notre confrère Joly, vient de tenter sans succès d'ailleurs, un relancement sensationnel.

Expliquons-nous. Théophile Joly, alias Jean Pierre, Malhurin et Max-Hilaire (qui n'a rien à voir avec le maître de la Samsou) est une vieille connaissance d'Ar Bobl. Dans le temps où il dirigeait à Quimper le Réveil du Finistère, auquel il communiqua le bacille d'une incurable maladie Théophile Joly avait inventé un petit bateau dans lequel il avait placé de grandes espérances. Lorsqu'il le confia à l'Odéon, ce fut une douce galé dans tout le pays.

Le bateau était celui du « Séparatisme Breton ! »

Si je prends la peine de feuilleter la collection que nous possédons de ce Réveil qui décline le record des palinodies, je rencontre à la date du 23 septembre 1905 l'article en question (3 colonnes entières) consacré aux idées d'Ar Bobl. Citations tronquées, coupures falsifiées, extraits dénaturés, tout y semblait réuni pour accablé ce journal sous le poids de la grande colère de l'antimilitariste Joly, devenu le vengeur de la patrie française renfloué par les Bardes « Insuperés ! »

La réponse d'Ar Bobl fut triomphante (Voir n° du 30 septembre 1905) car en démontrant que le séparatisme était une invention il fit couler net le ponton de Max Hilaire. Celui-ci le remisa, quatre longues années durant, à la cale.

On avait déjà oublié ces détails. Ar Bobl continua sans s'en occuper davantage sa bonne œuvre bretonne, qui lui a valu tant de sympathies, et laissa le Réveil mourir de la tuberculose, délaissé par son propre père.

Joly, transporta à Lorient ses qualités imaginatives. Cependant, depuis qu'il préside aux destinées de l'Action dite Républicaine, en fait Action d'infiltration Montmartroise en Bretagne, notre vengeur confrère n'avait pas eu l'occasion de renflouer le petit navire.

L'occasion était bonne la semaine dernière. Doumergue comme s'il avait lu le feu Réveil, venait d'affirmer à M. Guieysse l'existence d'idées séparatistes. Il n'en fallu pas davantage pour que Joly, qui garde toujours aux bardes un petit chien de sa chienne, ne remît le ponton à la mer, l'arma de toutes les arquebuses, de tous les mortiers, de tous les canons qu'il découvrit dans son arsenal anti-breton, et fit feu sur Ar Bobl de toutes pièces à la fois. Malheureusement, la poudre était de la cendre de pipe...

Le ponton enflé à Quimper, il y a 4 ans et 2 mois, était donc rechargé et servi à ces pauvres Lorientais, qui ne s'en doutent guère, et croient que c'est arrivé.

Vrai, Lorient était en droit d'attendre de M. Joly, qu'on dit avoir de l'esprit, un peu de neuf, quelque chose de saillant.

Au lieu de cela, il leur resert ses vieilles tartines, que l'on a trouvé, en Cornouaille, d'un goût douteux.

Allons, notre confrère peut encore à son aise piller la collection d'Ar Bobl et s'armer de son réducteur M. Cisneau. Nous la mettons à sa disposition depuis 1905, pour peu qu'il en ait égaré quelques numéros. En cherchant, il trouvera peut-être des articles qui, bien tronqués et tarabiscotés, formeront encore la matière d'une manchette sensationnelle sur quelque vague complot. Si M. Joly le désire, il pourra aussi en lisant les discours, écrits, livres de MM. de l'Estourheilhon, Guieysse, Le Braz, Le Goffic, Loh, etc. etc., trouver toute une série d'opinions régionalistes qu'il pourra mettre en parallèle avec ses pauvres arguments.

Hélas ! Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent que le poids de ces autorités l'emporte sur la sienne.

Mais M. Joly s'en moque bien. Le principal est qu'il divertisse ses lecteurs en frappant des coups redoublés sur des portes ouvertes, pour faire du bruit et se donner l'air de quelqu'un qui vient de sauver la République.

Il agit devant ses lecteurs successifs un petit guignol grimacant, qu'il appelle Jean Chouan. Le jeu n'est pas dangereux, mais ça fait causer tout de même, à preuve qu'il y a 4 ans la Banterne avait, mot à mot, reproduit Joly. Jamais notre confrère n'avait vu sa prose faire tant de chemin. Tenait-il enfin la clef qui lui ouvrait les portes de la Gloire ?

Non hélas, la fameuse Lanterne marcha seule ; la mèche fut éteinte.

Que Jean-Pierre se décide donc à trouver autre chose, et qu'il veuille bien se rappeler lorsqu'il s'en prendra aux bardes, l'échec de la campagne antibretonne qu'il mena jadis au pays de Saint-Gerentin...

F. J.

Au Parlement CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Budget de l'Agriculture

Un discours de M. Compère-Morel sur la situation des ouvriers agricoles a semblé pessimiste. Aussi tous ceux qui se sont succédés à la tribune se sont efforcés de démentir ou d'atténuer ses affirmations. C'est ainsi que M. Mathis, député de l'Est, affirme que dans sa région les salaires des ouvriers agricoles augmentent au lieu de diminuer. Après lui, M. Thierry-Cazes est venu réclamer une réorganisation de la

police rurale. Puis M. Goujat a manifesté sa joie de voir le budget de l'agriculture atteindre cinquante millions. Encore s'ils étaient utilement employés ! M. de Gaillard-Bancol s'est étendu sur les avantages du crédit et des syndicats agricoles et après lui M. Ruau, ministre de l'Agriculture, est enfin monté à la tribune pour répondre à toutes les questions qui lui avaient été posées au cours de la discussion générale.

M. Ruau a d'abord fait d'intéressantes communications en ce qui concerne l'enseignement agricole.

Dès 1905, des concours ont été organisés entre les instituteurs. Une composition écrite a été introduite dans l'examen écrit du certificat d'études.

L'enseignement agricole a été inscrit dans le programme des écoles normales, à partir de la première année.

De grands efforts ont été faits pour restaurer en France l'enseignement ménager. Trois écoles distribuent un enseignement ménager complet aux jeunes filles qui se destinent aux écoles ménagères ambulantes. Ces dernières ne sont encore qu'un nombre de huit ; elles pourront être développées ultérieurement avec le concours des départements.

La création de chaires d'agriculture dans les collèges soulevé, il est vrai, des difficultés ; chaque fois que l'entente a été possible, le ministre de l'Agriculture s'est efforcé de la réaliser.

En ce qui concerne les remembrements, l'amélioration des tarifs de transport, la création de coopératives agricoles, les moyens d'enrayer la dépopulation des campagnes, M. Ruau est prêt à seconder toutes les initiatives.

Relativement à la constitution des chambres d'agriculture, des difficultés persistent sur la détermination des conditions d'électorat et d'éligibilité. Le ministre de l'Agriculture s'est également expliqué sur un arrêté de la cour de cassation qui a interdit aux syndicats agricoles de faire des opérations de commerce.

On a vu des syndicats étendre le cercle de leurs opérations commerciales au point de faire la concurrence la plus redoutable au petit commerce. Il faudra prochainement avoir aux syndicats agricoles une situation égale.

Un projet existe qui a déjà reçu, des syndicats agricoles et de la commission d'agriculture, un accueil bienveillant.

Après la propriété, l'ouvrier, M. Ruau déclara qu'il fallait s'entendre aussi sur la définition de l'ouvrier agricole, et déclara qu'il est injuste de soutenir qu'il y a dans notre pays des ouvriers plus misérables que ceux que La Bruyère a dépeints.

La loi du bien de famille ne pourra d'ailleurs qu'assurer et développer la petite propriété.

Celle-ci représente une population laborieuse, économe, amie du progrès.

Séance du 13 Décembre

La Chambre continue la discussion du Budget de l'Agriculture.

Au chapitre « Professeurs départementaux d'agriculture » un projet, est déposé invitant le gouvernement à améliorer la situation de ces professeurs, par un crédit supplémentaire de 30.000 francs.

Cette augmentation peut-être justifiée, en ce qui concerne notre Bretagne nous sommes obligés de constater le peu de services que rendent les professeurs d'agriculture.

M. Soulière, dans le Finistère, est assurément plein de bonne volonté, mais ignorant du breton, ses conférences qui devraient être exclusivement données en cette langue, sont autant de déplacements inutiles.

M. Le Rouzic, dans les Côtes-du-Nord, sait le breton, mais si nous sommes bien informés, il a l'habitude de servir de cette langue. Il en est de même du professeur d'agriculture de Guingamp.

C'est toujours la même chose : dédaign le plus absolu des intérêts des paysans bretons, unification ruinieuse qui trouve même quelques partisans dans certaines feuilles de chez nous qu'on ne saurait trop désapprouver.

Séance du 14 Décembre

La question des Haras est discutée. A ce propos, les députés des départements bretons, MM. Cloarec, Mando, Limon, Lamy, Guilloteaux, de la Perronnay, se plaignent du trop grand nombre d'étalons normands envoyés aux haras de Lamballe et d'Hennebont. Il nous faut des étalons normands anglais et des étalons de trait bretons, qui donnent de meilleurs produits. Le ministre promet de leur donner satisfaction en conciliant les intérêts de la Normandie et de la Bretagne.

La encore peres le vide et la stérilité du système centralisateur. Comment un ministre peut-il espérer concilier des intérêts opposés autrement qu'en les négligeant tous deux ?

Chaque région la direction administrative de son agriculture !

Diou Vro-Saoz... Diou Vro-C'hall

Diou Vro-Saoz a zo ; ar pezh a dremenn en tu all d'ar Manch hon diskuez skler awalc'h.

Gouzout a ra ar Vretoned hag en em zalc'h « au courant » euz ar pezh a dremenn, ez euz brema e penn ar c'hounarnant Saoz eur C'hémroad, a ouenn ganeomp, hag a ra peb tra hervez ar spereid keltiek a zo en e galon. Ar brezel diskleriet gantan da Gambal Lorded (Noblansiz Uhel) a zo eur brezel hag e fell klask ar penn kaoz anezhi ebarz ar c'hemm a zo etre ar C'helled (Bretoned) hag al Lorded (Anglizien.)

Al Lorded a oar mad kement-se, ha mar kollont ebarz ar votadek vraz a vo gret en miz Genver, an Anglizien eo a gollo gant Breiziz.

Eul Lord, eskop anezan, a lavare n'euz ket pell :

— Ar C'helt-ze, (Lloyd George) n'euz en e benj nemed idejou a neventiou. Ober a rimp hon fosubl da lakaat ar rezoniou saoz da drec'h yar ar froudenno keltiek ! »

Paour kez lord ! da ziwall a neuz da fazia, rag en Bro-Saoz a zo evel a lavaren, diou ouenn tud : ar Vreiziz, (Iverzon, Bro-Geumri, Bro-Skoz, Kerne, Enez Man, eul loden deuz kourerien Bro-Saoz a zo gwad-breton enn ive). Ar re-ze a zo holl a du gant Lloyd George hag e programm demokratik.

Diouz an tu all, «ma an Anglizien-queir, mibien ar re a oa deut gwechall da ladrez Breiz-Veur : o c'halon a zo unan gant al Lorded, pere a oa o renerien.

Pa ra Lloyd George prezegenno, ar bobl a zoug anezan, ken karet ma 'zo gantan.

A-wechou e ia da gomz d'e vro e human. Neuz e ligore galon muioc'h c'hoaz.

« Bet sonj, emezan ah de all d'ar « C'hémroiz en Karnarvon, bet sonj « al Lorded a zo bet a viskoaz eneb « d'ar C'helled: Rad eo taol an Noblan « siz koz d'an traoen en hano Breiziz, « en hano Iverzoniz ! »

Ar giriou-ze a zo pouezus, da neb a gomprenn pegeid eo bet gwasket ar C'helled gant ar Saozon. Daoust ha tost e vo an eilpenn ?

Achanta, na gav ket d'eoec'h en Franz a zo diou Franz ive ?

Unan, hini ar gwad estranjour frank roman, norman ; hag unan all, hini ar gwad naturel : gall, keltiek, ha breizad ?

Brema zo en Bro-C'hall daou spereid dishenvel tre ; an hini latin, hag an hini kelt, hon hini.

Ha trec'h a reio hema ? Pell a vo c'hoaz a benn neuz.

An dud a ia var nebeutaat en Bro-C'hall, hag an toullou a zo stouvet gant diazevdi. Ar Vretoned a c'halle sklerijenni ar re all, mez dall put int var o donijezez hag o galvedigez.

Eun hanter vraz anez a zo henvel deuz an den kez a ve komzet anezan en keltiek Keraz.

Koulskoude, peadra zo da gaout fianz, pa weler petra dremenn en Bro-Saoz.

F. JAFFRENOU.

Labour-Douar

Al labour don

Evit mont donoc'h, eged pevar meudad e kemerer avechou daou alar hag a gaser an eil varlerc'h egile ; an eil alar gret evit al labour-ze a dro c'hoaz douar en ant gret gant an hini kenta (furcherez).

E karteriou zo, tud eo a ra, gant ar bal, al labour-ze hanvet palarat ; red eo kaout dek pe daouzek den evit heul labour eun alar. Ker goustfe hirio kaout tud evit e seurt labour, setu perak ive eo gwelloc'h kemeret ar benviou nerzuz invariant evit an dra-ze.

Mes c'hoaz eur wech, evit ober labour don eo red kaout eurgwelead douar mad dindan an hini a ve troët bep bloaz ; red eo gwelet ouспен, peseurt labour a rear en eur lakat an douar don gant an hini zo var gorre. Mar d'eo skanv an douar ha mar lakit c'hoaz en he douez eur gwiskad traou all ha ne raio nemed her skanvaat muioc'h : mui eo red mont goustadik ; mar o peuz er c'hontrol da gemesk gant an douar skanv eur gwiskad douar hag a deuiou d'her pouneraat, e c'hallit mont dizoursi.

Ar gwella mare euz ar bloaz evit ober al labouriou don eo an diskar amzer pe ar penn kenta euz ar goanv. Mad eo d'an douar tennet euz an traoz beza lakeat dindan ar reo, a ra ar baska vad d'an douarou pouner.

Ma n'eo ket mad ato kemesk ar gwiskad douar a zo a zindan gant an douar labour, ato da vihana e c'haller furchal an douar-ze, pe evit lakaat ar glao da zila gwelloc'h dreizan, pe evit gwellaat ar gwiskad douar-ze. Beza ez euz c'hoaz benviou gret evit ar seurt labour-ze ; lod o douz dent evit an oged, lod o deuz eur soch evit an alar ; da heul avechou, a ve eur gontell evit troc'ha ar grisioz a zo en douar.

An dud divar ar meaz mar o deuz c'hoant da gaout euz ar benviou-ze o c'hoaz heb pouen ebed. Red eo tenna profit euz gouiegez an dud o deuz studiet al labour-douar ha lakat an douarou da roi ar muia vo gallet.

GWILLERM.

AN DEMEZIOU

Eureujot o vo :

En iliz Languidik, Bro-Wened, d'ar meurz 11 a viz Genver, hon mignon ha konvreur ar barz Looiz Herriou, deuz ar Gouzer, Gaudan, rener ar gelaouen Dihunamp en Oriant, gant an dimezok Looiz ar Moliner, deuz ar Bodri, Languidik. Hon gourc'hemonou mad d'e.

AR SERVICHOUBRAZ

Servich de ha bla a vo kanet : En iliz Troogan, d'ar meurz 21 a viz Korzu,

ovid renoz ene François-Marie Québécois. Ar pred a vo er bourk :

En iliz Karnoel, d'ar meurz 28 a viz Korzu, ovid renoz ene Yan ar Gall. Ar pred a vo en Trevennac.

Keleier Kerne-Uhel X-BRAZ

Voici la fin de l'année ! C'est le moment de commander vos Factures et vos Cartes de Visite à l'IMPRIMERIE DU PEUPLE qui vous livrera dans les 48 heures

A l'Imprimerie-Papeterie du Peuple Cartes postales de Noël et du 1er de l'An Grand choix DE CALENDRIERS CHROMOS avec bloc 1910

Les nialeries d'une feuille collectiviste — Il suffit de reproduire le mot suivant adressé à Ar Bobl par le correspondant d'une feuille collectiviste brestoise, pour avoir une idée du rachatisme intellectuel de ce monde-là. « — Nous avons souligné les insultes adressées à tous les français (petit f) par le Barde porte-glaive. C'était écurant. Dans le numéro du 27 du mois dernier à l'article de tête, en breton naturellement, et dont la traduction (sic) est La langue bretonne devant le ministre, il est dit sous la signature Taldir : « Toi Doumergue tête de Français vous avez eu l'affront (sic) de refuser l'instruction suivant nos desirs, etc. »

Quelle effrayante traduction ! C'est à pousser de rire. Qu'on relise l'article pour voir si nous avons jamais dit toi et vous dans la même phrase !... Quant au mot « affront » on put y dire « vous nous avez fait l'affront de etc. » mais « vous avez eu l'affront de » jamais ! Car alors c'est Doumergue qui aurait subi un affront ?...

Voici le texte breton que le correspondant a traduit en son volpuck :

« Ha c'houl, Doumergue, Penn-Gall euz « ar C'hreizite, ho peuz bet on tal da nac'h « ouzomp diskadrez hon iez, etc. »

Traduction (il dit tradition, lui) : « Et vous, Doumergue, Français du Midi, qui avez eu le front de nous refuser l'enseignement de notre langue, etc. »

Et plus loin, le foliaire de l'organe paté de des hervéistes, où l'on a élevé à la hauteur d'un culte la haine du Drapeau et de la Patrie, ajoute dans une crise de chauvinisme inconscient :

« De quel pays est donc le directeur de la feuille (sic) pour trouver dans la nationalité de français (avec un petit f) une insulte à adresser. »

Le complément brille par son absence.

Nous priions le ciel d'épargner à la langue française les accolades de semblables amis, cent fois plus dangereux que tous les bardes réunis, car si les bardes se piquent d'écrire en bon breton, beaucoup d'entre eux sont aussi cotés parmi les poètes français les plus renommés.

Quant au celticillien correspondant il ferait bien de s'exorer en quelque autre langage, car à lire les polins de vieille combrè qu'il colporte contre des Carhaisiens à tour de rôle, on n'a pas de mal à deviner « de quel pays il est ».

C'est un indigène de Toull an Houidi ou de Kernetra.

Malheureusement, il n'y a pas d'école dans ce patelin-là.

F. J.

— L'avenue de la Gare sera-t-elle pavée ? Le Nouvelliste de Bretagne racontait dimanche que Monsieur le Maire, qui demeure avenue de la Gare, aurait proposé au Conseil Municipal d'émettre un vœu en faveur du pavage de cette rue très fréquentée, et naturellement toujours boueuse, pavage qui serait fait par l'Administration.

Cette proposition ne fut pas du goût de M. Branleec, conseiller municipal et conducteur des ponts et chaussées qui prit en mains la défense de son administration et des deniers publics, tant et si bien que le Conseil se serait montré en fin de compte défavorable au pavage demandé par le Maire.

— Arbre de Noël. — Nous apprenons que les Dames de notre Ville ont l'intention d'exposer, le mercredi 22 courant, dans la Salle de l'Hôtel de Ville, un superbe arbre de Noël où des jouets pour tous les enfants de 4 à 7 ans scintilleront parmi des vêtements de première nécessité destinés aux indigents.

La distribution générale se fera le 23 à 2 heures. Les frais d'achat sont couverts par la

dime des pauvres prélevée aux Conférences organisées par Mesdames les Institutrices. Les dons particuliers seront reçus avec reconnaissance et permettront de grossir le nombre des heureux. Cette exposition de l'Arbre de Noël donnera lieu à une fête qui promet d'être des mieux réussies.

Le rideau s'ouvrira à 8 heures du soir et les petites actrices interpréteront une comédie de Molière : Le bourgeois Gentilhomme, des chœurs, des monologues et des chansonnelles comiques compléteront le programme.

L'entrée sera libre, la dime des pauvres ne sera prélevée que sur les places réservées et les premières.

— Lettre ouverte à Messieurs les Répartiteurs de Carhaix. — Notre collaborateur Jean Solu nous prie de publier la lettre suivante :

Carhaix le 15 décembre 1909

Messieurs,

En réponse à une réclamation adressée par moi, au mois d'avril 1909 à la Sous-Préfecture de Châteaulin, M. le Directeur de Contributions Directes du Finistère, vient de me faire parvenir un avis de décision, m'informant du rejet de ma demande en décharge pour mes contributions de 1909. Cette décision me m'a certes pas surpris, je m'y attendais, absolument convaincu à l'avance du sort de maclamation. Je n'ai jamais, en effet, eu la moindre illusion, sur la prétendue égalité des citoyens devant l'impôt.

Les grands mots de liberté, d'égalité dont on se sert si souvent sous le régime actuel, ne sont pas faits pour ceux qui, comme moi, ouvertement, me témoignent d'une sympathie mitigée, pour les puissants du jour.

Ma réclamation repoussée, parce que, me dit-on, « je vends de la poudre de riz, du savon, des cosmétiques », je proteste. Je me sers de tout cela certes pour les besoins de ma profession de coiffeur, mes collègues en font autant, et cependant, Messieurs les Répartiteurs, combien d'entre eux sont patentés pour cela ?? Bien mieux, je suis le dernier à m'être établi à Carhaix, et immédiatement j'ai été assujéti, naturellement, à toutes les contributions, (côte personnelle, côte mobilière, patente, etc.) J'ai réclamé cette année, demandant à être dégrévé ou à être placé sur le même pied que mes confrères. Pourquoi certains paient-ils alors que d'autres sont exonérés non seulement de la patente, mais de toutes impositions ?

Il existe à Carhaix, de très nombreuses personnes dans ce cas. Nous pourrions même citer des patrons occupant des bureaux. En un mot ce sont toujours les mêmes qui paient, et également toujours les mêmes, d'une autre part, qui sont favorisés. Messieurs les Répartiteurs pour 1910, je prends la liberté de vous signaler le cas et je fais appel à ce sujet, à votre esprit de justice et d'impartialité pour assurer l'égalité devant l'impôt même à Carhaix.

Veillez, agréer, Messieurs etc.

JEAN SOLU.

Coiffeur et Publiciste à Carhaix.

— Avis très important. — Nous rappellons aux propriétaires que s'ils veulent profiter de l'exemption d'impôt foncier pendant deux ans, ils doivent dans les premiers mois du commencement des travaux, déclarer à la Mairie leurs constructions nouvelles ou leurs agrandissements de construction. Cette déclaration est d'obligation stricte et ne doit nullement se confondre avec une déclaration que l'on fait au service de la voirie.

L'exemption, d'ailleurs, ne s'applique qu'à la contribution foncière, et non pas à celle des portes et fenêtres qui sont imposables dès l'année qui suit l'achèvement de la construction.

— Le prix du cidre. — La fabrication du cidre touche à sa fin. La récolte a été sensiblement plus forte que l'an dernier. Aussi les prix sont-ils encore très abordables. Le cidre pur jus se vend actuellement le prix maximum de 35 francs la barrique de 228 litres, tandis que l'an dernier, à la même époque, il se vendait très facilement 45 francs la barrique. Le prix de 35 francs semble même devoir se maintenir.

— Cessions de fonds de commerce. — Nous croyons être utile à MM. les Commerçants de Carhaix qui vendent ou cèdent leur fonds de commerce en les avisant que la vente peut être entachée de nullité, si en vertu de la nouvelle loi du 17 mars 1909, 2 publications, à 8 jours d'intervalle, ne sont pas faites dans un journal local s'il en existe, ou à défaut dans un journal du département, d'après le texte suivant :

« Suivant acte... du... X. de N. s'est rendu acquéreur du fonds de commerce de... exploité par Z. situé à Carhaix, rue n°... La prise de possession est fixée à... Les parties ont fait élection de domicile chez Y. et les oppositions s'il y a lieu y seront reçues dans les 10 jours qui suivront la 2 publication de la présente insertion.

PLOUGUER

Démision. — On nous annonce et nous le reproduisons sous réserves jusqu'à plus ample informé, que M. Cougard maire de Plouguer aurait envoyé au préfet sa démission de Maire et de Conseiller municipal, et son Adjoint, sa démission d'Adjoint.

KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

Descente de justice. — Jeudi, le parquet de Châteaulin s'est rendu au village de Lunven en Plouëvez du Fou pour procéder à une enquête au sujet de la séquestration, par la femme Valette et son genre Cravec, de la sœur de ce dernier, âgée de 35 ans. Ces individus tenaient enfermée dans un réduit malpropre cette malheureuse et la privaient de tout ; ils ont été mis en état d'arrestation et écroués. Partis à cinq heures, les magistrats n'étaient de retour que dans la nuit.

SKRIONAK

La Bande Noire. — Comme tout pays célèbre, Scrignac, à sa bande noire. L'an dernier, elle opérait nuitamment à l'école

des filles on l'absence de Mlle la Directrice, pou après, elle s'attaquait aux morts qui dorment paisiblement au cimolère leur dernier sommeil, en démolissant leurs tombes. Cette année ils ont changé de tactique; ils se blottissent dans les coins de rues et fonceat, la nuit venue, sur les passants et surtout sur les passantes attardées ou les criblées de cailloux.

La gendarmerie enquête parfois, mais toujours sans résultat... Encouragés par l'impunité — qui ne dura pas éternellement — nos apaches s'en donnent. — Quoi d'étonnant? —

PLONEVEZ-AR-FAOU

Incendie. — Un incendie dont les causes sont inconnues a éclaté vers trois heures du soir, au village de Stancouzou, en Plonevez-du-Faou. Le feu, qui a pris dans une meule de paille, a brûlé environ 1.500 kilos de fourrage, valant 60 francs.

KALLAK

All' da greski pad ar skolerien. — Sriva rer d'emp. Me zo all' da greski pad ar skolerien evit ma halvan en em okupi deus ar skol ha ne tra ken. En eur barrez deuz ar c'hanton zo eur skoler hag a zo sekretour Maeri. Beaz eo c'hoaz ouzpen, chascour ha labourer-douar, hag ar vugale a refusez skaza dindan ar mozh hag ar c'hezec na devoz ket ar bon point. Beaz ve d'ober pad ar bloa meur a dra all, ouzpen, betterabez ha traou all da lankat ha da c'hoenat, ha da dennan, ha da chare, ar pez a laka prez war goret ar vugale d'ober bab a zevoz chare d'ar skoler, evel just, evit ma vo gwelet ma ho bugale ar skol hag evit ober neubutoch a zevjoz hent braz.

Ar paonkez marc'hadour mekanikou, ne ket brao d'ean trompa an dud rag ar skoler an em gav war ar plasenn hag anva mad ar mekanikou, hag a zo leun a volonte vad da allan da brehan digant e vignoned. Ar marc'hadour brehan skol duman a vefe gras dez e kavet marchad pe grange ar skoler evit diskloen, rag no devez hinibet

Loeis ar Bouc'h.

PLONEVEZ-KINTIN

Ar gwiz ardan stertus. — Eur maro ouzpen, deet d'ar gwin ardan louz, ha maro eur plac'h, zo gwasoc'h. Pelagie X., a zo bet kavet an de all he c'horf en eur foz dour gant Matilin Lorinquer, gwader, pehini oa o vond da Sant-Nikolas. Pelagie a oa rouleraz.

GOURIN

Distinction méritée. — Le ministre de l'Intérieur, sur la proposition de l'Académie de médecine, vient de décerner une médaille d'argent à M. le docteur Lohéac, de Gourin pour un travail sur les épidémies.

Kerne-Jzel

KEMPER

Nécrologie. — Le 6 décembre a eu lieu, à la cathédrale, les obsèques de M. Michel Guinnec, poète breton et chapelier, décédé à l'âge de 60 ans. Avant son entrée dans le commerce, il fut pendant de longues années portier du Grand Séminaire de Quimper, où il composa des « gwerz » très goûtées et qui dénotaient chez l'auteur une grande connaissance de la langue bretonne. Ce collant aimable et complaisant, à force de patientes recherches, avait su composer une bibliothèque d'éditions bretonnes très complètes et assez rares. Nous offrons à sa famille nos sincères condoléances.

LOKTUDY

Les pommes de terre. — Maintenant que la campagne de pommes de terre est terminée, si on la compare à celle de 1908, il apparaît qu'il a été exporté en Angleterre en 1909, 17.500 tonnes de cette denrée, au prix moyen de 5 fr. les 100 kilos, ce qui représente la somme de 875.000 fr.; en 1908, il en a été expédié 13.200 tonnes, au prix moyen de 6 francs les 100 kilos, soit pour 792.000 francs. Il est à noter qu'en 1900, 90 navires, dont 50 vapeurs anglais, ont été utilisés pour ces expéditions. En 1908, il a eu 88 chargements, dont 29 vapeurs seulement, d'où il ressort que cette année il a été employé 21 vapeurs de plus que l'année dernière et que l'emploi des vapeurs tend à supplanter définitivement celui des voiliers reconnus moins aptes à transporter une marchandise périssable comme la pomme de terre. D'autre part, malgré la grande différence des exportations (4.300 tonnes de plus en 1909 qu'en 1908) le pays n'a reçu en plus des Anglais, que 83.000 fr.

Leon

MONTROULEZ

Elections au Conseil des Prud'hommes. — Voici les résultats de l'élection au Conseil des Prud'hommes, qui a eu lieu dimanche: Patrons, première catégorie: Inscrits, 152; MM. Larvor, tonnelier, 25; Croc, peintre, 24; Masson, peintre, 24. (Ballottage). Ouvriers, première catégorie: Inscrits, 1 055; MM. Guyder, tonnelier, 271 (élu); Le Moal, menuisier, 114; Plusquellec, ébéniste, 205. (Ballottage pour les deux derniers). Ouvriers, deuxième catégorie. Inscrits, 448; MM. Le Bourin, bijoutier, juge sortant, 50 voix; L'avor tailleur d'habits, 30. (Ballottage). Le scrutin de ballottage aura lieu dimanche 19 décembre.

PLOUGOULM

Histoire de cochon. — M. Coz, débitant de boissons à Pont-Blanc, quartier du Tregor, recevait ces jours derniers, la visite de M.

Adrien Salaün, charbon à la Barrière de la Croix, en Saint-Pol de Léon, qui demanda une consommation à crédit. Sur le refus de M. Coz, Salaün sortit en proférant des menaces, mises sans retard à exécution. Quelque temps après, en effet, M. Coz trouva son porc nageant dans l'Elorn. Il réussit de le sauver. Coz accuse Salaün du méfait. Ce dernier nie tout, même l'évidence, puisqu'il affirme n'avoir pas passé au Pont-Blanc. Des témoins prouvent le contraire, cepondant que la gen'larmerie enquête.

Tregor

SKI-FIEC

Victime de l'alcool. — M. Yves-Marie Arzul, propriétaire à Squiffiec, revenait chez lui l'autre jour, quand il aperçut le corps d'un individu allongé dans un fossé bordant la voie. Il s'approcha et reconnut le nommé Pierre Lozahic, couvreur en ardoises à Tréilly. Il voulut lui porter secours, mais il constata que le malheureux était mort. Lozahic, qui avait bu plus que de coutume, avait été congestionné par le froid et sera tombé dans le fossé, où il a trouvé la mort.

PLEUBIAN

Enr' valmant en riskh. — En woel'ten deuz Pont-Milin, en Lanvoleguez, karget a holon en Lisbonn, o deuz bat, etro an 8 hag on 11 a viz kerdu, amzar gwall fall. Nerz kalon ha sperad lein an equipach a neuz gallet digas ar valmont da Bempoul, ar porz diskarger.

PORZ-BINNIGUET

Labouriou ar c'hé. — Ar labouriou evit kreski ha ledanaat ar c'hé, chomet hep war o rog, etro ar bavar hag an nav a viz kerdu, zo had kemeret gant prez abouan an amzer sech' ha fen an deioz tremenet, evit joa an oll.

La Température et la Santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires; aussi, en cette saison, recommandons-nous la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément, la toux de vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée franco contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, B1 Magenta, à Paris.

Swened

GWENED

Les Liquidateurs. — Depuis que M. Combes, par un retour de pudeur, a cru devoir signaler les abus commis par les liquidateurs de congrégations, les journaux mènent grand bruit sur ce chapitre. Certains petits dessous ont été découverts qui ne sont pas tout à l'honneur des hommes d'affaires chargés de vendre les biens congréganistes.

Dans l'Éclair du samedi 11 décembre, qui l'a interviewé longuement, M. Riou, sénateur du Morbihan, et membre de la commission sénatoriale de liquidation, ne dit pas du liquidateur des Ursulines de Vanves tout le bien qu'on pourrait désirer.

Ce qui est aujourd'hui certain, c'est que le milliard congréganiste promis au peuple s'est évaporé comme par enchantement.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les employés de chemins de fer doivent lire

LA RETRAITE DES CHEMINOTS

texte de la nouvelle loi sur les retraites, commenté par Maurice Charnay, avec préface de Paul Strauss, sénateur. Ils y trouveront, réseau par réseau, la comparaison entre la situation actuelle et celle qui résultera de l'application du nouveau régime à partir du 1^{er} janvier 1911.

En vente au syndicat National des travailleurs des chemins de fer, 20, rue Notre-Dame de Nazareth, Paris. Prix: 0 fr. 15. Franco: 0 fr. 20.

ALMANAK AR-BOBL

L'Almanak ar Bobl eved 1910 est complètement épuisé. C'est un joli succès pour la langue bretonne. Ceux auxquels nous n'avons pu livrer que des commandes incomplètes voudront bien, nous excuser. L'année prochaine nous tirerons davantage.

Où nous a signalé quelques erreurs qui se seraient glissées dans les foires. On nous excusera: c'est la première année de notre Almanak, c'est-à-dire un début, et aucun début n'est parfait. Mais nous garantissons que l'Almanak 1911 ne laissera rien à désirer sur ce chapitre; bien mieux, pour le même prix, il comprendra un grand nombre de pages de plus que celui de 1910.

L'Almanach-Annuaire du Finistère Illustré pour 1910

Édité par l'Union Agricole et Maritime QUIMPERLÉ

Prix: 25 centimes franco par la poste: 50 centimes. Pour la 2^e fois, cette année, joyeuse et in-

teressante publication de 300 pages, vient de prendre son vol à travers notre département. Il y a de tous dans cet élégant volume, qui à côté des renseignements spéciaux au département et indispensables à tous nos compatriotes, présente une multitude de renseignements divers et pratiques, des variétés instructives et amusantes, des dessins joyeux et comiques, des mots pour rire, des recettes utiles, etc.

En vente à CARHAIX, chez MM. DINCUFF et Jean SOLU.

LA BONNE CHANSON

Pour bien chanter Noël, il faut posséder le n^o exceptionnel que vient de publier la Bonne Chanson. Il n'existe pas, pour un prix aussi modique, un recueil aussi varié aussi riche, d'une moralité absolue qui n'exclut pas une gaieté saine et de bon aloi.

Demandez La Bonne Chanson chez tous les libraires, dans les gares et chez les marchands de musique. Envoi franco contre 2 fr. adressés à l'Administrateur, 8 rue St-Simon, Paris.

Ajoutons que La Bonne Chanson organise un grand concours de chansons et de poésies, doté de 2000 fr. de prix, et dont on trouvera le règlement dans son numéro de Noël.

BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

BULLETIN FINANCIER

Le 3-0/0 français s'avance à 99.31. Fonds russes irréguliers. Consolidé 96.10; 3-0/0 1891 80.25; 5-0/0 1906 103.85. L'extérieure est à 97.40; le Serbe à 87.65; le Turc unifié à 94.72.

Sociétés de crédit calmes. Crédit foncier de France 82. Société générale 706. Banque Franco-Américaine 499.

Ghémis espagnols fermes à cause d'un non-voilement du change. Valeurs de traction lourdes.

Valeurs d'électricité sans affaires. Le Rio s'échange entre 1.960 et 1.965.

En Banque, valeurs sud-africaines faibles. Minas Pedrazzini en vive avance à 115.

Dans le groupe minier de Guinée, Sigouri s'avance à 150. M. Chaigneau, ingénieur-conseil du Crouzet a accepté la présidence de la Compagnie minière de Guinée.

Les vingt-cinquièmes d'actions de la Société Franco-Néerlandaise de Culture et de Commerce, introduites avec succès ont coté 625 et 630.

42 rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

BULLETIN

Farines de consommation. — Le temps froid rend les affaires en boulangerie plus faciles et les prix paraissent mieux tenus pour toutes les provenances. On cote, en disponible: les marques de choix 34.39, les premières marques 33.75, les bonnes bonnes marques 33.12 et les marques ordinaires 32.50.

Farines fleur. — Au début de la séance, on enregistre une nouvelle hausse sur tous les termes de livraison, mais dans l'intervalle des de cotes, il se produit une faiblesse passagère. Le courant du mois a clôturé entre 31.15 et 31.20; le mois prochain s'est traité de 31 à 31.25.

Blé. — On est toujours très ferme en blé, mais les affaires n'accusent pas beaucoup d'activité. Le courant du mois s'est traité à 23.70 et le mois prochain à 23.95.

Seigle. — Les affaires sont calmes et les prix faibles sur tous les termes de livraison. En clôture, le courant vaut 16 fr. et janvier de 16 à 16.25.

Avoine. — Les affaires sont très actives et les prix accusent à nouveau une hausse importante. Le courant du mois a été payé 18.45; janvier a été fait à 18.30.

Bœufs, vaches, taureaux. — Un ralentissement considérable s'est manifesté à la fin de la semaine dernière aux abattoirs, où il est resté une réserve de plus de bœufs; d'autre part les arrivages ont dépassé de 800 têtes ceux du lundi précédent. Les cours ont par suite perdu ce qu'ils avaient gagné jeudi, et on retrogradé de 30 à 40 fr. par tête et il a été fait, en outre, un renvoi de 833 animaux.

On ne comptait comme provenant directement du Finistère que 10 bœufs et 4 vaches.

Pores. — Les gros arrivages continuent. Les offres ayant été supérieures aux besoins, les affaires ont été assez difficiles et se sont généralement conclues avec une baisse de 1 centime par 1/2 kilo, sur les cours précédents. Les provenances de Bretagne, dont 40 têtes expédiées du Finistère, ont obtenu de 42 à 46 centimes le 1/2 kilo vil.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

FÊTES DE NOËL ET DU NOUVEL AN (1909-1910)

Prolongation de la durée de validité des billets d'aller et retour.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An, la durée de validité des billets d'aller et retour ordinaires (Grandes lignes) délivrés par toutes les gares du réseau de l'Etat, à partir du 23 décembre 1909, sera prolongée exceptionnellement jusqu'au dernier train du 6 janvier 1910.

Maison LE TROADEC PLACES DE LA MAIRIE ET DU CHAMP-DE-BATAILLE CARHAIX GRAND CHOIX DE JOUETS ET D'OBJETS D'ÉTRENNES Grande variété de Bonbons fins: Dragées, Marrons glacés, Fondants et Chocolats garnis PATISSERIE FRAICHE TOUS LES JOURS QUALITÉ IRREPROCHABLE

A l'occasion de Noël et du Nouvel An M. LE GENTIL Sœur de Mlle Keraën 7, rue Félix-Faure à CARHAIX mettra en vente un grand Assortiment de BONBONS, CHOCOLATS, BOITES FANTAISIE, MARRONS GLACÉS, de la Maison « FÉLIX-POTIN » Au prix du Magasin de Paris.

Etrennes La maison LE BRAS, Vins de Bordeaux, 22, Boulevard du Bouscat, BORDEAUX, offre aux lecteurs d'Ar Bobl, à l'occasion de Noël et du Nouvel An une caisse de 12 bouteilles ainsi composée: 3 bout. « Champagne Marquis de Sorel » 3 bout. « Rhum Le Prieur » 3 bout. Vin rouge vieux Château Pont Canal 3 bout. « Vin blanc Sauternes » au prix incroyable de Trente-un francs cinquante franco gare destinataire, tous frais compris. 1-3

On demande dans boulangerie de CARHAIX, un Apprenti boulanger. S'adresser au journal.

A Louer au 1^{er} mars prochains, rue des Carmes, à CARHAIX, un vaste bâtiment, ayant servi d'imprimerie, pouvant servir de magasin, de dépôt, d'habitation, etc. S'adresser à M. Pierre COIC, Carhaix. 3-4

A Louer de suite, rue Fontaine-Blanche à CARHAIX, deux Maisons contigues, avec puits, four, pouvant servir pour tout commerce. S'adresser à Vve Jeanne BESCOND, à Carhaix. 3-7

A VENDRE Jument Baie 1/2 sang nor-mande, 11 ans, garantie pleine par Camir, 1/2 sang norfolk breton. S'adresser HOTEL DE FRANCE, Carhaix.

Occasion A VENDRE Une Machine à TRICOTER à prix très réduits S'adresser au bureau du journal. 2-4

Etude de M^e LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

A VENDRE Trois maisons au Petit-Carhaix. Pour tous renseignements s'adresser au dit M^e LEFEUVRE.

Etude de M^e LANCIEN, notaire à Carhaix.

Vente par adjudication publique et volontaire, le dimanche 19 décembre 1909 à 2 heures après-midi, en un seul lot, d'une propriété située à Carhaix, rue Victor-Massé, n^o 5, comprenant: Une maison composée de deux pièces au rez-de-chaussée, avec une cave souterraine, deux pièces à l'étage et grenier sur le tout; derrière cette maison un refuge à pores. On pourra traiter de gré à gré S'adresser pour visiter, aux locataires, pour traiter à M^e LANCIEN. Mise à prix: 2.500 francs.

Etude de M^e JAUEN, notaire à Locarn.

A LOUER pour le 29 septembre 1910 Au bourg communal de Locarn Une Maison d'habitation actuellement à usage de commerce avec écurie et appentis, jardin devant et 28 ares sous verger planté de pommiers de bonne production derrière les dits bâtiments, le tout d'un seul tenant. S'adresser à M^e JAUEN, notaire à Locarn.

Etudes de M^e Henry GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin, et de M^e POSTOLLEC, notaire à Gourin.

Le dimanche 26 Décembre 1909

à une heure du soir, en l'Etude de M^e POSTOLLEC

Vente par Licitatio d'Immeubles comprenant: I. La propriété de COS-QUER-GORRE, en Spézet, en 7 Lots sur les mises à prix formant un total de 7.500 Fr.

II. La propriété de RES-TARGOFF, en Spézet, en 9 Lots sur les mises à prix formant un total de 8.500 Fr.

III. Une Maison et ses dépendances, au bourg de Spézet, sur la mise à prix de 3.500 Fr.

IV. Au village de Fell, en Spézet, un Courtil dit 'Lions-AR-FELL', sur la mise à prix de 100 Fr. Pour tous renseignements s'adresser à M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Pour extrait, H. GASSIS. 2-2.

Etudes de M^e Henry GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin, et de M^e LE BOULCH, Notaire à Plonevez-du-Faou.

Vente par Licitatio en l'Etude de M^e LE BOULCH, Notaire, le lundi 10 janvier 1910 à une heure du soir, d'une propriété rurale au village et dépendances de Penohan, en la commune de

Plonevez-du-Faou comprenant édifices et terres de toute nature. D'une contenance totale de 13 hectares 50 ares. Fermage annuel: 800 fr. Mise à Prix: 18.000 Fr. Pour tous renseignements s'adresser à M^e LE BOULCH notaire à Plonevez-du-Faou.

Pour extrait, H. GASSIS. 2-3.

Etude de M^e Hubert BOUCHE, licencié en droit, notaire à Rostrenen

A vendre de gré à gré Une Belle Propriété sise au Hars, commune de Plonevez-Quintin, à environ 1500 mètres du Bourg et de la gare du Chemin de Fer Départemental de Quintin à Rostrenen. Pays riche et d'avenir. — Fermier: Le Morzadec. Prix de Fermages 965 francs par an. Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à M^e BOUCHE.

Etude de M^e Léopold BARGAIN, notaire au Faouët, Morbihan.

A VENDRE par adjudication volontaire, et par lots avec faculté de réunion En l'étude de M^e BARGAIN, Le samedi 8 janvier 1910, à une heure de l'après-midi

Arbres de diverses essences, savoir: 126 Châtaigners, 83 Chênes, 14 Sapins, 3 Hêtres, 1 Cerisier, 1 mélèze. Le tout sur la métairie de Kerlen en la commune de PRIZIAC. Pour tous renseignements s'adresser au dit M^e BARGAIN. 5-7.

UNE DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

UN PRÊTRE appelé près d'une mère de mourir par suite d'une de ces maladies de la matrice qui ne pardonnent pas, a tenté l'essai d'un produit merveilleux qu'il tenait du temps où il était missionnaire en Afrique. L'effet fut miraculeux : Dès le premier essai, la malade fut hors danger. Prolongé pendant 5 jours, le traitement amena une guérison complète, absolue, et qui a persisté. Appliqué aux diverses maladies spéciales à la femme (Hémorrhoides, règles abondantes ou douloureuses, Suites de Couches, Descente de matrice, Fibroïdes blanchos, métrites, âge critique, ulcères varicelleux, Hémorrhoides; Cancres, etc., la guérison fut toujours aussi prompte. Quo de malheureuses, à la veille d'une opération toujours si redoutée, durant leur santé cette indication humanitaire; Femmes qui souffrez, décrivez avec détails à M. DUCLOY, à Arques, (Pas-de-Calais), qui vous fera connaître gratuitement ce traitement merveilleux.

Champagne "La Monette" Loi sur les Fraudes

des Produits Alimentaires Le décret délimitant les pays qui ont droit de dénommer leurs vins "Champagne" a été signé de M. le Président de la République. En attendant l'application de cette Loi, les détenteurs de Vins d'origine inconnue, dénommés "Champagne" tentent de les écouler. Le consommateur qui a le droit de boire du véritable Champagne, dont les effets sont bienfaisants, alors que les imitations sont plutôt malsaines, doit exiger de son fournisseur, un vin d'origine de la "Champagne Viticole". Parmi les Marques qui donnent toute garantie et sont de provenance véritable, de qualité réellement supérieure, nous recommandons les Vins de "Champagne" provenant des vignobles de M. Henri SAVART, propriétaire à Ay et à Mareuil-sur-Ay (Champagne viticole), que vous trouverez dans toutes les bonnes maisons de Vins en gros ou en détail. (Champagne) "La Monette", Henri SAVART, propriétaire à AY (Champagne). A Carhaix, chez M. Louis Coic ou chez M. Déborahés, marchands de vins. So l'ivre en Cartes : Or, Olive, Bleu, Noir, selon l'âge et la qualité des Vins. Un Vigneron.

Grands Vins de Bordeaux

LE BRAS & C^{ie}

22, Boulevard du Bouscat Bordeaux

Vins rouges depuis 100 fr. — Blancs — 110 fr. Vins des Crûs classés de la Gironde VINS BLANCS garantis purs pour le S. Sacrifice de la Messe Franco de port et régime fait perdu Gare destinataire Echantillons et Références sur demande

MACHINES A TRICOTER de tous systèmes



M^{me} CORBEL

12, rue Gambetta, 12 MORLAIX Voir les Modèles au Magasin

TANVEZ

est idéal pour l'action de tous instruments de ferme : moulins à pommes, broyeurs d'ajoncs, hache-paille, coupe-racines, etc. Il est aussi d'un prix avantageux.



Emile TANVEZ GUINGAMP

Demandez les Catalogues aux Usines hydro-électriques de la TOURELLE et de PONT-EZER

GUINGAMP

Carhaix, Imprimerie du Peuple

Henri BAVARD

Dentiste 2, Quai de Léon MORLAIX

Plants de POMMIERS, POIRIERS, etc.

Désirez-vous de bonnes variétés de Pommiers produisant tous les ans? — Adressez-vous à :

GUERNALEC Horticulteur

Avenue de la Gare, Carhaix (Les jours de marché au haut du Champ-de-Foire.)

RHUYSS du Domaine de SAINT-ARMEL

GRANDE MARQUE J. Menais Fils 19, Place des Lices, VANNES

Avec et après votre café, demandez un Rhuyss Saint-Armel et exiger la bouteille d'origine.

5000 ... MONTRES ... 5000

Le plus beau et le Cadeau le plus utile à faire et cela pour la modique somme de francs 10.60

Une des plus importantes Fabriques de MONTRES met en vente à titre purement de Publicité, une série de Montres Plats, dernier modèle, et possédant tous les derniers perfectionnements au prix inouï de 10.60 Il suffit d'envoyer un MANDAT de francs 10.60 pour recevoir une Superbe Montre Plate à remontoir 18 lignes, en Acier oxydé ou bleu, cadran avec Trotteuse marquant les secondes, le tout dorébré nouveau, et ce qui se fait de mieux à ce jour. Cette MONTRE d'une valeur de 22 francs est offerte aux lecteurs de ce journal à titre de réclame, elle est garantie 3 ans, et elle ne laisse absolument rien à désirer, elle est livrée à l'essai pendant 8 jours, et la maison rembourse tout achat qui ne donne pas pleine et entière satisfaction. Pour la recevoir franco, adresser un mandat de francs 10.60 et un numéro de ce journal, à M. G. MALIVET, 37, avenue de Cliehy, Paris. Nous livrons également une très jolie MONTRE de dame, à remontoir modèle Louis XV, double enveloppe argent, 10 rubis, gravure artistique : prix, 15 fr. 50.

Contre Les Maux de Dents, les Névralgies, les Migraines, les Rhumatismes, la Grippe, avec son cortège de maux.

Un Remède Instantané, d'une efficacité d'Arabie, c'est

Le Sirop Rose Le Parc

3 francs le flacon Pharmacie LE PARC, PAIMPOL et dans toutes les bonnes Pharmacies. Refusez toute substitution, car rien ne vaut le "Sirop Rose Le Parc". Dépôt : PHARMACIE BARON, pharmacien de 1^{re} classe, Carhaix

Les Meilleurs Vins Blancs d'Anjou

sont ceux de BÉNION-DUPUY Propriétaire-Viticulteur Membre de la Société des Agriculteurs de France, BEAULIEU (Maine-et-Loire)

La barrique logé et franco 130 et 170 fr La 1/2 barrique, logé et franco 70 et 90 fr Echantillons sur demande Les crus d'Anjou sont les plus estimés de tous les amateurs de vins blancs.

M. Bénion-Dupuy demande un Représentant sérieux pour la région du Centre-Bretagne, à la commission ou au fixe, et un Voyageur au fixe avec tant pour cent sur affaires. Pour connaître conditions s'adresser à M. Bénion-Dupuy.

OFFRE SENSATIONNELLE!

Machine Parlante "LE DISCOPHONE"

l'appareil complet avec ses 65 DISQUES « Ultima » de 220 mm de diamètre, soit 130 MORCEAUX de Musique au prix dérisoire de 160 FRANCS.

Facilité de Paiement AUDITIONS GRATUITES TOUS LES JOURS J. RIOU

Cycles, Machines à Coudre, Écrémeuses RUE FONTAINE-BLANCHE CARHAIX



LACTINA SUISSE

ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900 Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905 Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906 GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. — 23 ANS DE SUCCÈS FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON Usine électrique : Place des Charpennes. DEMANDE DÉPOSITAIRE POUR CANTONS NON CONCÉDÉS En dépôt chez MM.

Pharmacie P. Baron, à Carhaix

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX

Machines à tirage rapide "Voiron" mues par l'électricité — Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil — Imprimés en tous genres — Affiches BROCHURES — REVUES — CATALOGUES, etc. Papier d'Emballage blanc et jaune Papeterie — Cartes Postales — Timbres en Caoutchouc — Feliers Librairie — Papeterie Livres de piété en breton (Aviel, Devez kristen), etc LITTÉRATURE BRETONNE Vocabulaires — Théâtre — Poésies etc. OUVRAGES AGRICOLES

Evid digerri ho kalon Goulennit en holl hostaleriou Eur

C'HOUERO - BOURDEL

Great gant Quinquina ha Gwin koz Le Meilleur des Apéritifs, à base de Vin vieux Amer Bordeaux Quinquina Albert KOPKE-DEMOY, Montmoreau (Charente) Agent régional : F. POULIQUEN, à MORLAIX

Produits Alimentaires de 1^{er} Choix avec Tickets-Primes "A L'AIGLE ROYAL" (Marque Déposée) Demandez et exigez de votre Epicier de vous fournir les excellents Cafés Brûlés

FINE REDEMPTOR ET MADÈRE BLANDY (Spécialités) ASSURANCES — VIE — INCENDIE — ACCIDENTS Représentation de Vins et Spiritueux Paul GOURLAOUEN Au "Rendez-vous du Marché" — Rue Fontaine-Blanche Carhaix (Finistère)

MALADIES DE LA FEMME LE RETOUR D'AGE Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux plus grands dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé Soury

Petra eo ar paz? Ar paz a stshuez eo klanv ar shevenl Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas ané kuit. Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder. Ar Sirop Celtique a lak da grenchat hag a wella d'ar goull AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder. E esa a zo e gemer. — E effeju a zo burzuduz braz. PRIZ 1 skood. — En gwerz en holl apotikerezeu mad. Kaset franko evid mandat-post d'an Aot. MOREUL, Farmastan e Landerne.

Comptoir Agricole de Bretagne V^{ve} Ch. MARÉCHAL 21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC Ecrémeuse LANZ La plus simple de toutes les écrémeuses Brabants MELOTTE les plus légers, les plus résistants Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés. En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco